NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300011 - Cap d'Erquy-Cap Fréhel

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300011

1.3 Appellation du site

Cap d'Erquy-Cap Fréhel

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/11/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033478036&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,365°

Latitude : 48,655°

2.2 Superficie totale

55796 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
22	Côtes-d'Armor	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
22054	ERQUY
22179	FREHEL
22143	MATIGNON
22174	PLEBOULLE
22201	PLEVENON
22242	PLURIEN
22282	SAINT-CAST-LE-GUILDO

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		13408,8 *(24 %)*		P	B	C	C	B
1130 *Estuaires*		167,61 *(0,3 %)*		P	C	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		1117,4 *(2 %)*		P	B	C	B	B
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		1117,4 *(2 %)*		P	C	C	B	B
1170 *Récifs*		36315,5 *(65 %)*		P	A	B	B	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		0,04 *(0 %)*		G	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		30,43 *(0,05 %)*		G	A	C	A	A
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,44 *(0 %)*		P	D			
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		23,07 *(0,04 %)*		P	C	C	B	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,73 *(0 %)*		G	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		7,67 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	59,2 *(0,11 %)*		G	B	C	B	B
2190		8,59		G	B	C	B	B

Dépressions humides intradunaires		*(0,02 %)*						
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	9,36 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		272,41 *(0,49 %)*		G	A	C	B	B
8330 *Grottes marines submergées ou semi-submergées*		0,01 *(0 %)*		P	C	C	A	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	9 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	D			
F	1106	*Salmo salar*	r			i	P	DD	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	V	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	1	4	i	P	M	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	87	90	i	P	M	C	B	C	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p	1	1	i	P	G	C	C	C	B
M	1349	*Tursiops truncatus*	c	100	100	i	P	M	C	B	C	B

M	1351	*Phocoena phocoena*	c	94	94	i	P	M	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	1	i	P	G	C	B	C	B
M	1365	*Phoca vitulina*	c			i	R	DD	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	M	C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
B		*Streptopelia turtur*	6	6	p	P			X		X	
F		*Hippocampus hippocampus*			i	P					X	
F		*Hippocampus guttulatus*			i	P						X
I		*Nucella lapillus*			i	P					X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	P			X		X	
M		*Grampus griseus*			i	P			X		X	
P		*Coeloglossum viride*			i	P			X			

P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Diplotaxis viminea*			i	P						X
P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Helianthemum nummularium*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Parentucellia latifolia*									X	
P		*Peucedanum officinale*			i	P						X
P		*Romulea armoricana*			i	P						X
P		*Sagina subulata*			i	P						X
P		*Arenaria serpyllifolia subsp. serpyllifolia*			i	P						X
P		*Seseli annuum subsp. annuum*			i	P						X
P		*Silene dioica subsp. zetlandica*			i	P			X			
P		*Solidago virgaurea subsp. rupicola*			i	P			X	X		
P		*Lithothamnion coralloides*										X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	86 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	3 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	1 %

Autres caractéristiques du site

Vaste ensemble littoral de landes, dunes, falaises, distribuées entre les caps grèseux (grès ordovicien) d'Erquy et de Fréhel et la pointe du Fort la Latte, et îlot du grand Pourrier, abritant au large une importante colonie d'oiseaux marins.

L'extension 2008 vers le large englobe l'ensemble des fonds marins jusqu'aux limites de la mer territoriale et comprend la baie de la Fresnaye. Le site est contigu à l'Ouest avec celui de la Baie de Saint-Brieuc. Il vient également jusqu'à la limite du site de la baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, la pointe de Saint-Cast

Vulnérabilité
: La dégradation récurrente des massifs dunaires et des hauts de falaises par piétinement, l'artificialisation du littoral pour l'accueil des touristes (parking, extension des zones urbanisées), les incendies de pinèdes sur les caps et les plantations en résineux (landes des hauts de falaises et massifs dunaires) constituent les principales menaces pour les habitats d'intérêt communautaire de ce site.

Le site, comportant le port de plaisance (Erquy), est encadré par ceux de Dahouët et Saint-Cast, ce qui représente plus de 1300 places. Les activités de pêche professionnelles polyvalentes, artisanales et côtières qui bénéficient de la criée de Erquy se concentrent dans la zone sur les poissons et les crustacés aux arts dormants. Il existe un enjeu de préservation des habitats au niveau des champs de maërl ou de la Baie de la Fresnaye.

Le nombre de concessions ostreïcoles est fixe et l'espace est partagé en fonction des ressources nutritives en provenance du bassin versant. Dans ce contexte, il sera nécessaire de favoriser la prise en compte des activités conchylicoles par rapport à la qualité des eaux issues du bassin versant.

La fin des extractions de maërl programmé au niveau national imposera un suivi de l'ilôt St-Michel et de la restauration de l'état de conservation du banc exploité.
Mais tout nouveau projet pouvant avoir des effets direct ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

4.2 Qualité et importance

A l'exception de la carrière de grès de Fréhel, ce site présente une exceptionnelle continuité d'habitats littoraux de toute première importance avec, en particulier, le plus vaste ensemble de landes littorales armoricain (Fréhel), des dunes perchées, un massif dunaire à flêche libre (4 sous-types de dunes fixées (pelouses dunaires d'Erquy, du Vieux Bourg, de la Fosse - habitats d'intérêt communautaire prioritaire), un marais maritime au contact de la dune (avec habitats de transition), des falaises subissant les influences maritimes (embruns) ainsi que les écoulements/suintements d'eau douce d'origine terrestre (ex : bas-marais alcalins) et/ou ombrogène où se développe l'Oseille des rochers (espèce d'intérêt communautaire à distribution exclusivement atlantique).
Ce site se trouve en limite ouest de répartition de la population de grand Dauphin côtiers centrée sur la côte ouest du Cotentin, leur présence peut être observée toute l'année.

L'extension 2008 est représentative de sédiments très grossiers : graviers, cailloutis, blocs de la Manche occidentale assimilés à des récifs au sens de la directive habitats. Elle comprend aussi des ensembles de roches, hauts-fonds, platiers mais aussi deux ensembles de sédiments plus fins de part et d'autre du Cap d'Erquy, ainsi que des bancs de maërl en état de conservation variables car en partie exploités, habitat menacé et inscrit dans la convention OSPAR.
L'hydrodynamisme important, notamment les courants de flot, est à l'origine de ces sédiments grossiers qui distinguent ce secteur de la Baie de Saint-Brieuc. Ces courants importants se concentrent en effet entre le plateau des Minquiers et la côte française. Localement, les hauts-fonds rocheux et le Cap Fréhel ont un rôle déterminants et permettent le dépôt de sédiments plus fins de part et d'autre du cap : secteurs de Sable-d'Or, de Pléherel et surtout de la baie de la Fresnaye.

Habitats Récifs : Ils sont constitués :
- des côtes et de l'estran rocheux relativement limités au secteur du Cap Fréhel au Grand Pourier. La biodiversité n'y est pas très importante en raison de la turbidité des eaux induite par les petits fleuves côtiers comme Islet dans une zone assez abritée.
- des secteurs de cailloutis et graviers qui caractérisent les fonds entre le Cap Fréhel et Les Minquiers.
Ce type de fonds abrite notamment une frayère importante pour le bar, espèce emblématique tant pour la pêche professionnelle que de loisirs. Ils constituent aussi des voies de migration connues pour les araignées.

Fonds meubles (habitats de sable et sablo-vaseux):
Les zones de maërl constituent un habitat d'un grand intérêt patrimonial. La complexité architecturale des bancs de maërl constituées par des algues rouges que sont Lithothamnion calcareum et L. coralloides offre une multiplicité de niches écologiques, favorisant la diversité biologique. Le maërl ayant besoin de lumière pour sa photosynthèse, sa profondeur est déterminée par la turbidité de l'eau. Les faciès à Maërl varient aussi suivant la direction de la houle et des courants dominants. Dans ce secteur marqué par les apports terrigènes et une dérive littorale conséquente, les bancs de Maërl sont très dépendants de la turbidité et des matières en suspension d'origine anthropique.
Par ailleurs, l'extraction de maërl au niveau de l'ilôt St-Michel a réduit ce banc et la faune et la flore associées se sont appauvries. Les herbiers de Zostères, plantes supérieures des côtes de la Manche et de l'Atlantique, jouent un rôle d'habitat très original pour de nombreuses algues et des invertébrés qui n'occupent généralement pas les substrats meubles. Ils abritent ainsi une forte diversité biologique, et jouent un rôle fonctionnel essentiel en tant que zones de reproduction, de nurseries et de nourrissage pour de nombreuses espèces. Au-delà de ces habitats emblématiques, la Baie de la Fresnaye et la côte de Sable d'Or au Cap Fréhel offrent de beaux ensembles de fonds sableux à faible profondeur qui relèvent aussi de la directive habitats.

Espèces :
Les populations de grand Dauphin qui sont observées au large du Cap Fréhel relèvent des populations sédentaires du golfe Normano-breton. Il en est de même pour les autres mammifères marins déjà observés au large des caps tels que les marsouins ou les phoques.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I

L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.01.02	Assèchements des zones littorales, des estuaires ou des zones humides		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	K01.01	Erosion		I
L	L09	Incendie (naturel)		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D03.01	Zones portuaires		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H07	Autres formes de pollution		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Barataud M. et groupe chiroptères SFEPM, Décembre 2000 Etude des habitats de chasse potentiels du Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) autour de colonies de mise-bas, 27 p.
Diren Bretagne à l'époque DRAE, Avril 1988, Le Cap Fréhel, site d'importance régionale pour l'hivernage des chauves souris. Extrait des cahiers d'habitats, fiche espèce N° 1304, le Grand rhinolophe, Natura 2000, p 42 à 45.
Robert Maryline, 2003, Suivi des chiroptères sur Fréhel et étude de leurs habitats, Rapport de stage, B.T.A. Gestion de la Faune Sauvage,
Ros J. ; 1997; La colonie d'hivernage de grands rhinolophes des Blockhaus du Cap Fréhel, Propositions d'aménagement en vue de son maintien, Bretagne vivante S.E.P.N.B., 5 p.

Ø Données physiques

· Géologie, climatologie

COGNE. J., MORZADEC M.Th., JEANNETTE D., AUVRAY B., LE METOUR J., LARSONNEUR C. & LEFORT J. P. 1987 - Carte Géologique de la France au 1/50 000 Saint-Cast, Cap d'Erquy et Cap Fréhel et notice explicative, 41p. BRGM.

MICHEL F. 1991 - Les côtes de France, paysages et géologie, BRGM.

LARIVIERE G., VERDOU J. P. 1969 - Contribution à l'étude du climat de la Bretagne, Monographie N°73 de la Météorologie Nationale, 1 vol., 72 p.

· Pédologie

AFES - 1995 - Référentiel pédologique - INRA Editions

ESTEOULE - CHOUX J., ESTEOULE J., GUYADER J. et GIGOREL A. Etudes des sols de la lande du Cap Fréhel, Bull Ecol., 1980, t. 11, 3, p.169-195.

DUCHAUFOUR Ph. 1983 - Pédogénèse et classification, tome I, Masson, Paris, 2ème édition revue et augmentée, 510 p

Ø Données biologiques

· Habitats

BRINGARD S. 1998 - Biologie et écologie de la fougère-aigle (Pteridium aquilinum) dans différentes conditions écologiques. D.S.E Univ. Rennes I, 48 p .

Colloque sur l'écologie des landes 1980 . Bull. d'écologie tome 11

CREBS 1999 - Identification et cartographie des habitats botaniques du Cap Fréhel ". DIREN 13 p.

CREBS 1999 - Identification et cartographie des habitats botaniques du Cap d'Erquy " -DIREN 16 p.

E.N.G.R.E.F. 1997 - Corinne biotopes. Version originale. Types d'habitats français, Equipe " Ecosystèmes Forestiers et dynamique des Paysages ", Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, sous la direction de J.C. RAMEAU, Centre de Nancy, 194 p.

ENOUL P., 1995, Dégradation des sentiers du Cap Fréhel - Inventaire, propositions d'aménagement et de gestion, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 170 p.

FORGEARD F., GLOAGUEN J. C., TOUFFET J. 1980 - Notice explicative des cartes de végétation des landes du Cap Fréhel , Bull Ecol., t. 11, 3, 295-305.

ROMAO C. 1996 - " Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne. Vers. Eur 15 " - Commission Européenne DG. XI.

ROZE F. et GALLET S. 1998 - Cartographie , dynamique et propositions de gestion de la végétation du Cap d'Erquy. Doc Eco veg. C G 22. 26 p.

· Habitats d'espèces

* flore

ABBAYES H. des, CLAUSTRES G., CORILLION R., DUPONT P. 1971 - Flore et végétation du Massif Armoricain. Tome I : Flore vasculaire. 1 Vol., 1226 p.

PHILIPPON D., PRELLI R. et la collab. de D. CHICOUENE, 1999. Flore des côtes d'Armor, liste commentée des espèces répertoriées dans le département et cartes de répartition.180 p.

* faune et oiseaux

Barataud M. et groupe chiroptères SFEPM, Décembre 2000 Etude des habitats de chasse potentiels du Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) autour de colonies de mise-bas, 27 p.

CHATAIGNIERE L. 1996 - Suivi de quelques espèces de l'avifaune nicheuse des landes de Fréhel (Côtes d'Armor). Syndicat des Caps.13 p.

DEBROISE C. 1973 - Contribution à l'étude des landes armoricaines. Peuplement lépidoptérologique. Etude préliminaire de la dynamique de la population de Lycophotia porphyrea. Mémoire de DEA Biologie animale.(Eco-Ethologie). Institut des Sciences du Comportement et de l'Environnement. Université de Rennes.

Diren Bretagne à l'époque DRAE, Avril 1988, Le Cap Fréhel, site d'importance régionale pour l'hivernage des chauves souris. Extrait des cahiers d'habitats, fiche espèce N° 1304, le Grand rhinolophe, Natura 2000, p 42 à 45.

EYBERT M. C. 1980 - Dynamique de la reproduction de la linotte mélodieuse (Acanthis cannabina) sur une lande bretonne. Station biologique de Paimpont. Bull Ecol., t. 11, 3, 543-558.

EYBERT M.C. 1985 - Dynamique des passereaux des landes armoricaines. Cas particulier : étude d'une population de linotte mélodieuse Acanthis cannabina L. Thèse d'Etat. Université de Rennes I. 336 p.

GEOCA. 1998 - Oiseaux nicheurs des Côtes d'Armor. 218 p. Conseil Général des Côtes d'Armor

Robert Maryline, 2003, Suivi des chiroptères sur Fréhel et étude de leurs habitats, Rapport de stage, B.T.A. Gestion de la Faune Sauvage,
Ros J. ; 1997; La colonie d'hivernage de grands rhinolophes des Blockhaus du Cap Fréhel, Propositions d'aménagement en vue de son maintien, Bretagne vivante S.E.P.N.B., 5 p.

SHOBER W. GRIMMBERGER E. 1991 - Guide des chauves-souris d'Europe. Delachaux et Niestlé

Ø Contexte socio-économique

CARDIN P., 1976, Étude foncière et économique de la lande de Fréhel (22), U.E.R. de Géographie et d'Aménagement de l'Espace, Université de Rennes II, 19 p.

-CONSEIL GÉNÉRAL DES COTES D'ARMOR, 1983, Projets d'aménagements du Cap d'Erquy dans le cadre des acquisitions du département au titre des périmètres sensibles, Rapport à la Commission des Sites, 14 p.

ENOUL P., 1998, La fréquentation touristique du site classé du Cap Fréhel pendant l'été 1998, OCEADE, Brest, 69 p.

Ø Méthodologie

VALENTIN-SMITH G. 1998 - Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000, Ouvrage collectif coordonné et rédigé par Gilles VALENTIN-SMITH, 144 p.

Daumas M., 2000. Diagnostic du site Natura 2000 n°11 "Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Syndicat mixte des Caps/ DIREN Bretagne, 74 p.

Grall J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl, Rebent, 20 p.

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

Leblond E., Merrien C., Berthou P., Demaneche S., Rostiaux E., 2007. Les activités des navires de pêche en 2005, réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages. IFREMER, 240 p.

Augris, C., Bonnot-Courtois, C., Maze, J-P., Le Vot, M., Crusson, A., Simplet, L., Blanchard, M., Houlgatte, E. 2006. Carte des formations superficielles du domaine marin côtier de l'anse de Paimpol à Saint-Malo. IFREMER, CNRS, EPHE, carte 1/50000ème et notice.

Sites internet : Comité local des pêches de Paimpol (http://www.clpmem-paimpol.com)/, Nautisme en Bretagne (http://www.nautismebretagne.fr/), Bretagne environnement (http://www.bretagne-environnement.org/)

Lien(s) :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODCOMMENTAIRE/43_Landes_idf_volet_2.pdf
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODCOMMENTAIRE/43_Landes_idf_volet_1_synthese_vegetation.pdf

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	%
13	Terrain acquis par un département	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	4 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Erquy-Fréhel	*	4%
54	Cap Fréhel	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Adresse : 16, rue Notre Dame 22240 PLEVENON

Courriel : sdc.natura2000@wanadoo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Syndicat des Caps
rue Notre-Dame
22240 Plévenon
sdc.animateur@wanadoo.fr

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29);

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause

Le périmètre du site concerne le sémaphore de Saint Cast en limite de zone. Le classement Natura 2000 de ce site ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer du sémaphore ainsi que son entretien et sa capacité d'évolution.